

PLAN DE MOBILITÉ ENTREPRISE





Contexte réglementaire

+ Qui est concerné?

- + Les établissements de plus de 50 salariés sur un même site, dont les NAO n'ont pas abouti à un accord sur la mobilité des collaborateurs
- + Les établissements de plus de 100 salariés, situés en dehors d'un PDU mais se trouvant dans un Plan de Protection de l'Atmoshère (PPA)
- + Ou tous les établissements souhaitant étudier les questions des déplacements domicile-travail des salariés dans leur démarche RSE (hors cadre réglementaire)

+ Pourquoi?

- + Améliorer la mobilité et la qualité de vie au travail des collaborateurs
- + Optimiser les coûts de déplacements des collaborateurs
- + Limiter l'impact environnemental des déplacements des collaborateurs





Qu'est ce qu'un plan de mobilité ?

- + Un plan de mobilité est un projet interne mis en place par une ou plusieurs structures.
- + C'est une démarche globale qui vise à **optimiser et rationaliser tout ou partie des déplacements générés par l'activité** de(s) l'établissement(s) (domicile-travail, professionnels, visiteurs). Il a pour vocation de limiter autant que possible leurs impacts environnementaux.
- + Il revêt une forte dimension participative dans laquelle l'ensemble des services et des salariés sont sollicités, sinon impliqués.

C'est une démarche partagée, vivante et évolutive.



Les différentes étapes d'un plan de mobilité

Réalisation du diagnostic

Construction du plan d'action

Mise en œuvre du plan d'action

• Suivi/Animation/Évaluation



L'accompagnement de Keolis Lille Métropole dans la réalisation du Plan de Mobilité

Réalisation du diagnostic

- •Elaboration d'un diagnostic autour de l'offre de transport TC , MAP et vélo et la géolocalisation des salariés
- •Administration d'une enquête à destination des salariés

Construction du plan d'action

• Par le comité de pilotage

Participation à la mise en œuvre du plan d'action

 Accompagnement du plan de communication sur la partie transport en commun: kit TC, livret pour les nouveaux embauchés...

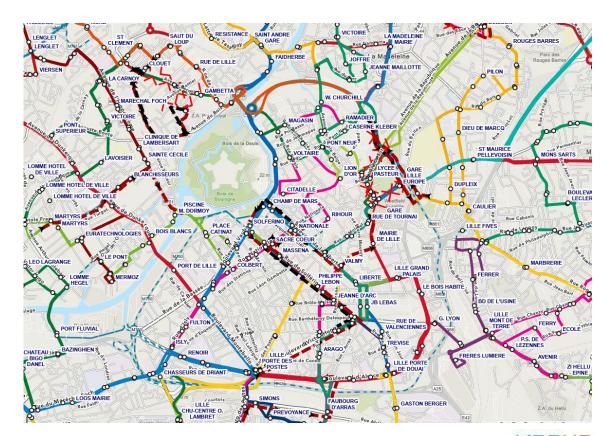
Animation / Convention

- · Forums mobilité, animation mobilité
- Convention Prime Transport



Etat des lieux de l'offre de transport

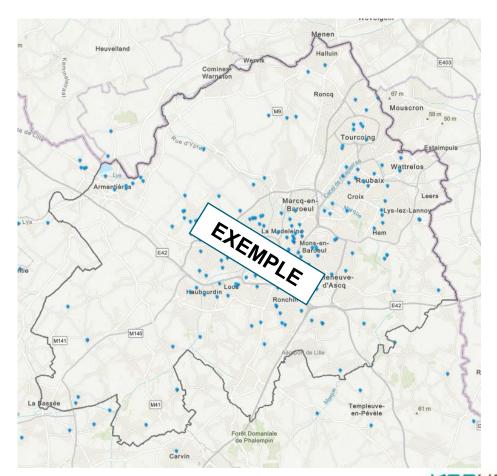
- + Descriptif des l'offre de transport en commun à proximité du site
 - + Métro
 - + Tramway
 - + Bus
 - + V'lille
 - + TER
- + Fréquence de passage
- + Amplitude
- + Arrêts desservis
- + Lignes en correspondance





Géolocalisation des salariés

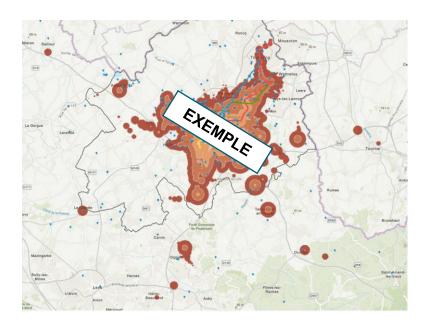
- + Répartition des salariés sur le territoire
 - + Nombre de salariés dans la MEL / hors MEL
- + Distances domicile-travail
- + Calcul des parts de marché potentielles selon les modes :
 - + TC
 - + TER
 - + Mobilité active

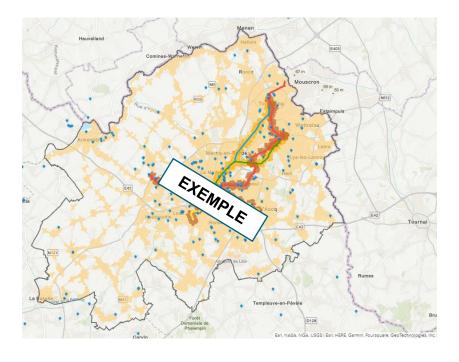




Accessibilité en transports en commun

- + Temps de parcours en transports en commun
- + Nombre de salariés à proximité du réseau de transport
- + Nombre de salariés accessibles en vélo ou à pied

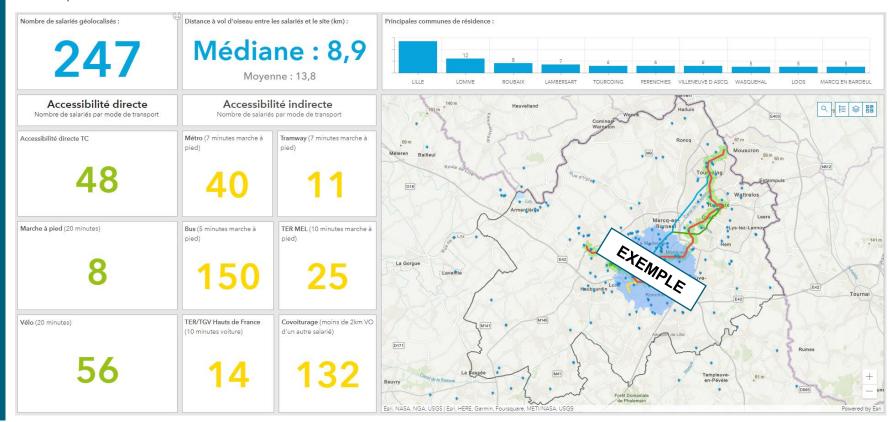






Synthèse de l'accessibilité

Exemple





L'enquête mobilité

Connaître les habitudes de déplacements domicile-travail et les attentes des salariés

- + Questionnaire en ligne à destination des salariés
- + Thèmes abordés :
 - les déplacements domicile/travail et professionnels (mode de transport, jours/horaires, distance)
 - > freins à l'utilisation de modes alternatifs,
 - > les conditions aux changements de pratique.

En complément des potentiels issus du diagnostic de géolocalisation, l'enquête permet d'identifier les actions à mettre en œuvre pour faciliter et inciter le report modal des salariés

*Quel est votre mode de déplacement principal pour vous rendre sur votre lieu de travail ? Plusieurs réponses possibles pour les déplacements combinés (ex : train + métro)
✓ Le métro
Le tramway
Le bus
Le TER
☐ le TGV
Le véto classique
Le vélo électrique
✓ La marche
La voiture en tant que conducteur
La voiture en tant que passager
La moto ou le scooter
La trottinette classique
La trottinette électrique







Quels sont les moments pour parler Mobilité en entreprise ?

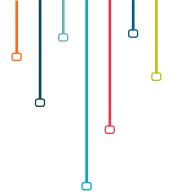
Déménagement

Changement de l'environnement de l'entreprise

• Embauche / recrutement d'un salarié

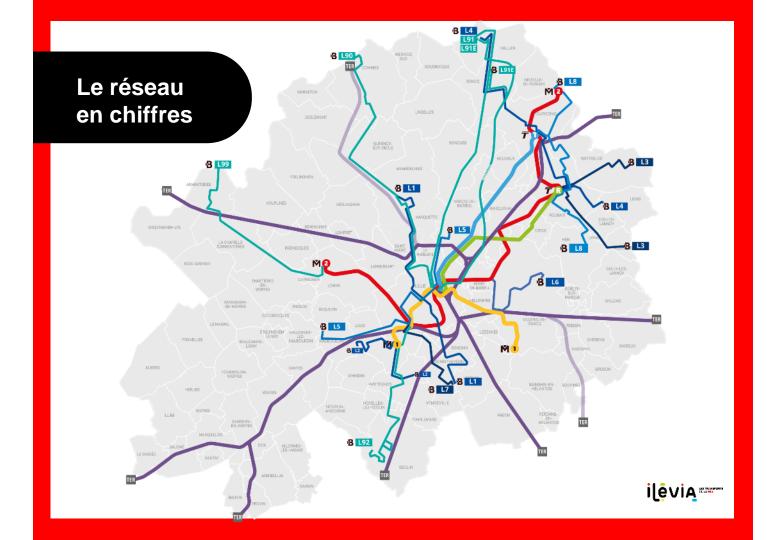
Maintien à l'emploi





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESEAU ILÉVIA





Le réseau en chiffres

1 2 2 LIGNES DE MÉTRO 60 STATIONS







14 TER 38 GARES DÉSSERVIES







V'LILLE



Simple

24h/24, 7j/7, vous voyagez à vélo d'une station à une autre parmi les **223 stations** implantées dans 15 communes de la MEL.



Pas cher

- Des coûts d'accès au service à partir de 1,80€ (hors coût d'utilisation).
- Abonnement 1 an à partir de 27€ pour les abonnés ilévia.
- Abonnement 1 an gratuit pour les moins de 18 ans (de plus de 14 ans).



Rapide

2 minutes suffisent pour s'abonner depuis la borne (abonnement 24h ou 7 jours) et retirer un vélo.



Lors de l'abonnement, un dépôt de garantie de 200€ est demandé.



Les tarifs des abonnements 26/64 ans et Tout public

TITRES 26/64 ANS

TRAJET UNITAIRE x10	15,40€
ABONNEMENT MENSUEL	63,00€
ABONNEMENT PERMANENT	55,00€





